CENTRE DE RESSOURCES ECONOMIE CIRCULAIRE ET DECHETS

Moins de déchets pour mon école

Conseil Général du Cantal

28 avenue Gambetta

15000 Aurillac

Voir le site internet

Auteur : Virginie Saillard

vsaillard@cg15.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Le Conseil Général du Cantal s'est engagé dans un plan départemental de prévention des déchets en signant un accord-cadre de partenariat avec l'ADEME en décembre 2009. L'une des actions prévue par ce plan consistait à développer une offre d'animation scolaire sur le thème de la prévention des déchets.

Dans ce cadre le Conseil Général a sollicité le CPIE Haute Auvergne pour la conception d'un projet et d'outils pédagogiques destinés aux classes primaires de cycle III. La proposition du CPIE, issue d'un travail concerté avec nos services, a été validée par l'Inspection Académique. Le projet s'articule autour de trois interventions en classe durant l'année, et de travaux préparatoires simples à réaliser en classe ou à la maison.

Le Syndicat des Cramades (syndicat de traitement des déchets sur l'est du département), engagé dans un PLP depuis fin 2010 et développant déjà largement les interventions en milieux scolaire, a souhaité être partenaire de ce projet en assurant en 2012 l'animation d'une partie des séances dans les écoles de son territoire en concertation avec le CPIE . Il assurera l'intégralité du projet en 2013.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Développement des projets pédagogiques sur le thème de la prévention des déchets

- Favoriser la mise en place concrète d'actions en faveur de la réduction des déchets dans les écoles

Résultats quantitatifs

- 15 classes engagées dans le projet en 2011-2012 (280 enfants concernés)

- 13 classes engagées dans le projet en 2012-2013 (260 enfants concernés)

Résultats qualitatifs

-

MISE EN OEUVRE

Planning

- septembre 2011 : proposition de projet pédagogique par le CPIE à destination des cycles 3 et validation par

Inspection Académique.

- octobre 2011 : appel à candidature auprès des écoles du département ralayé par l'Inpection Académique.

- de janvier à mai 2012 : mise en oeuvre du projet dans les écoles.

- juin 2012 : bilan de la mise en oeuvre du projet (dont questionnaires envoyés aux classes participantes et retour du CPIE) : décision de reconduire l'appel à candidature à la rentrée 2012.

- fin septembre 2012 : renouvellement de l'appel à candidature.

Moyens humains

- Animateur plan départemental de prévention

- 2 animateurs du CPIE Haute Auvergne

- 1 animateur du Syndicat des Cramades (PLP)

Moyens financiers

- Convention annuelle d'aide au fonctionnement CG/CPIE : 15000 euros en 2012 lié à ce projet (dont conception du projet et interventions en classe).

Moyens techniques

-

Partenaires mobilisés

- Inspection Académique du Cantal

- CPIE Haute Auvergne

- Syndicat des Cramades

- EPCI collecte/traitement pour fourniture des composteurs le cas échéant

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

oui

Difficultés rencontrées

- Appel à candidature porté par le CG à l'échelle départementale

- Mise en oeuvre du projet par le CPIE ou par une collectivité partenaire (PLP) selon les territoires.

Recommandations éventuelles

-

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CENTRE DE TRI | CONTENEUR | JEUNESSE | CAMPAGNE D'INFORMATION | EDUCATION ENVIRONNEMENTALE | PAPIER | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

admin AW
alexandre.bonne@smile.fr
Direction régionale toutes les régions